



# COMMUNIQUÉ de presse

TERRITOIRE • ÉCONOMIE • FORMATION • ÉDUCATION • TRANSPORT • ENVIRONNEMENT • CULTURE & SPORT • TOURISME & PATRIMOINE • EUROPE

Rennes,  
Vendredi 3 mars 2017

## Gérard Lahellec réagit à l'ouverture de lignes Ouibus « **SNCF met à mal le transport ferroviaire mais la Région Bretagne n'abdiquera pas !** »

Le contexte : en application de la loi Macron, ouvrant à la libre concurrence l'ensemble des transports de voyageurs, le groupe SNCF vient de décider la mise en place de 5 lignes routières qui, au départ de Brest, viendront concurrencer directement le service TER.

*« En essayant ainsi, par des prix très attractifs, de capter les usagers actuels du train au profit de l'autocar, SNCF organise une concurrence déloyale au service ferroviaire, pourtant à sa charge. En effet, c'est dans le cadre d'une convention avec le Conseil régional, pour un montant annuel estimé à 100 M€, que SNCF assure quotidiennement le service TER.*

*Mais ce déploiement de la concurrence des autocars a surtout pour effet de déstabiliser le service public car, en réduisant ainsi ses recettes financières, c'est son développement sur tout le territoire régional qui est remis en cause.*

*Cette décision est d'autant plus scandaleuse que SNCF ne peut pas ignorer les efforts importants consentis par le Conseil régional qui financera à hauteur de 10 M€ par an supplémentaires l'augmentation de 20 % l'offre ferroviaire dès cette année 2017.*

*Une telle attitude, consistant à ouvrir la concurrence au sein même de son cœur de métier, conduira inévitablement, demain, d'autres opérateurs privés, concurrents de la SNCF, à se positionner sur le marché du transport ferroviaire de voyageurs.*

*Le Conseil régional de Bretagne, attaché au service public et à son développement sur tout le territoire, n'entend pas renoncer et encore moins subir cet état de fait. Il entend relever tous les défis du développement du service public et mettra tout en œuvre pour continuer à adapter ses gammes tarifaires, pour moderniser les infrastructures et pour déployer un service moderne pour toute la population et pour tous les territoires de Bretagne ».*

**Gérard Lahellec**

Vice-président du Conseil régional aux transports et mobilités